

La Trouvaille de Mercière

(OISE)

Dans son livre intitulé « Quelques recherches historiques sur les origines de Compiègne » (1), le baron de Bicquille parle à plusieurs reprises du hameau de Mercière, dépendance du village de La Croix-Saint-Ouen (Oise).

Il signale notamment (2) que l'« on a trouvé sur l'emplacement de ce hameau, une grande quantité de tuiles romaines (3), de débris romains de tout genre, de médailles, etc., en un mot des vestiges de constructions romaines antérieures à la conquête des Francs », mais sans indiquer la position de ces ruines sur le plan de Mercière, qui figure page 185 de son ouvrage.

Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui la critique de ses affirmations ou de ses conjectures relatives à la date d'établissement et de destruction des habitations romaines de Mercière, espérant la faire dans notre travail sur « Les Origines de Compiègne », car depuis la parution de

(1) BARON DE BICUILLEY. — Quelques recherches historiques sur les origines de Compiègne, époque gallo-romaine. Compiègne, V. Edler, 1875.

(2) Ouv. cité, p. 140.

(3) D'après GRAVES. — Précis statistique du Canton de Compiègne, 1850, p. 158.

l'ouvrage de M. de Bicquille, bien des découvertes archéologiques ont été faites qui semblent modifier son argumentation.

Ainsi, l'étude d'une trouvaille de monnaies romaines faite dans le courant de décembre 1926 à Mercière, nous a permis de fixer un point d'histoire que paraissent confirmer les fouilles entreprises sur le lieu de cette découverte par notre collègue M. Eugène Barbier.

A la limite SSW du terroir de Compiègne, bordée par le chemin antique du Bac de Jaux à Mercière, entre l'ancien chemin de Royallieu et la route des Bordures située à l'orée de la forêt. M. Desprez, cultivateur à Mercière, possède, au lieu dit « Le Fond Pernant », nos 644 à 648 de la section D du cadastre de Compiègne, une terre dont la surface est parsemée de débris de tuiles et d'imbrices de l'époque romaine. La culture en est difficile, car la charrue heurte à chaque pas des pierres provenant de substructions enfouies dans le sol, que M. Desprez fait enlever à chaque nouveau labour.

Or, fin décembre 1926, la charrue remonta à la surface du sol quelques pièces de monnaie romaines qui furent aussitôt aperçues par un employé de M. Desprez, qui suivait les sillons pour ramasser les pierres qui contrariaient le travail de la charrue.

Une fouille faite immédiatement en cet endroit situé au sud de la parcelle n° 648, amena la découverte d'un vase en terre gris bleuâtre, genre olla, qui fut malheureusement brisé, contenant 217 pièces de

monnaie du milieu du III^e siècle, que nous avons pu étudier grâce à l'extrême obligeance de M. Desprez (1).

Ces monnaies se répartissent ainsi :

Trébonien Galle (251-254)

1 pièce argent au revers de :

Pax Augus (C. 80) (2)

Valérien (252-260)

Aeternitas Aug (C. 7)

Victoria Augg (C. 215)

Salonin (253-259)

1 pièce billon au revers de :

Spes Publica (C. 93)

Gallien (260-268)

4 pièces billon aux revers de :

Deo Marti (C. 149)

Felicit Aug (C. 186)

Jovis Stator (C. 388)

Pax Aug (C. 727)

Valérien Jeune (-268)

1 pièce billon au revers de :

Deo Volkano (C. 2)

(1) Nous remercions également notre collègue, M. Poirrier, qui vint nous avertir sans retard de la trouvaille, lorsqu'il en eut connaissance par M. Sinot, employé chez M. Desprez.

(2) Les chiffres C. 80, etc. se rapportent à l'ouvrage de Cohen : Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, Paris, 1880-1892 (8 volumes), auquel le lecteur pourra se référer pour plus ample description de ces monnaies.

Salonine (260-268)

1 pièce argent au revers de :

Venus Felix (C. 117)

2 pièces billon aux revers de :

1 Juno Conservat (C. 56)

1 fruste

Postume (258-267)

172 pièces billon aux revers de :

3	Dianae Luciferae	(C. 33)
7	Felicitas Aug.	(C. 39)
1	Fides Militum	(C. 67)
7	Fortuna Aug.	(C. 80)
5	Herc. Devsoniensi	(C. 91)
5	Herc. Pacifero	(C. 101)
3	Imp X Cos V	(C. 144)
11	Jovi Statori	(C. 159)
1	Laetitia Aug.	(C. 167)
1	Mercurio Felici	(C. 192)
1	Minerv. Fautr.	(C. 195)
20	Moneta Aug.	(C. 199)
2	Nep/ano Reduci	(C. 205)
7	Oriens Aug.	(C. 213)
19	Pax Aug.	(C. 215)
1	Pietas Aug.	(C. 230)
3	PMTRP COS II PP	(C. 243)
5	PMTRP III COS III PP	(C. 273)
2	PMTRP VIII COS III PP	(C. 281)
1	PMTRP X COS V	(C. 286)
11	Providentia Aug.	(C. 295)
23	Saeculi Felicitas	(C. 331)
2	Saeculo Frugifero	(C. 333)
6	Salus Aug.	(C. 336)
1	Salus Exerciti	(C. 348)
1	Salus Postumi Aug.	(C. 350)
1	Salus Provinciarum	(C. 352)
10	Serapi Comiti Aug.	(C. 360)
5	Ubertas Aug.	(C. 365)
1	Victoria Aug.	(C. 377)
3	Virtus Aug.	(C. 419)
2	frustes	
1	frappe barbare.	

Victorin (265-267)

30 pièces billon aux revers de :

Fides Militum	(C. 36)
Invictus	(C. 49)
Pax Aug	(C. 79 et 83)
Salus Aug	(C. 112)

Marius (268)

3 pièces billon aux revers de :

1 Saec Felicitas	(C. 12)
2 Victoria Aug	(C. 21)

Nous voyons donc par cette étude que les monnaies les plus récentes datent de l'an 268 et il est fort probable que le vase contenant ce petit trésor fut confié au sol en cette même année.

Pour quelles causes et pour quelles raisons ?

Les fouilles entreprises par notre collègue M. E. Barbier au début de février 1927, dans la propriété de M. Desprez, sur l'emplacement des vestiges romains, nous permettront de répondre à cette double question.

Ces fouilles, dirigées par notre collègue M. Poierrier, ne permirent pas de relever exactement la position des constructions romaines, car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les pierres des substructions déplacées chaque année par la charrue étaient enlevées aussitôt par M. Desprez; mais nous avons pu situer l'emplacement probable de la maison d'habitation à laquelle aboutissait un sentier empierré.

Outre la cachette de monnaies déjà étudiée, il fut mis au jour, sur cet emplacement, à 0 m. 50 de profondeur, un

dolium brisé contenu dans un petit caveau formé de quatre tuiles romaines scellées à la chaux, de nombreux débris céramiques dont plusieurs en terre rouge, une épingle en os, un fer de javelot, une fusaïole, une perle en verre et 48 monnaies appartenant pour la plupart à Gallien, Valérien, Salonine (c. 36), Postume, Victorin et Marius.

Mais nous devons signaler, outre la découverte d'une monnaie Gauloise de Germanus Indutilli (1) et d'un grand bronze de Faustine, femme de Marc-Aurèle (2), celle d'une monnaie de Lélien (3) (268) et d'un petit bronze de Claude II qui régnait en 268.

Toutes ces monnaies éparses dans le sol avec de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine indiquent d'une façon certaine que Mercière fut ravagée au printemps de 268, car si la destruction de l'habitation du Fond Pernant était posté-

- (1) Voici la description de cette monnaie :
(Bronze - La Tour 9.248)

Tête diadémée à droite.

rf. GERMANVS. Taureau à gauche.
exergue : INDVTILLII.

- (2) FAVSTINA AVGVSTA. Son buste à droite.

rf. HILARITAS - S. C. L'Allégresse debout à gauche tenant une corne d'abondance et une palme (Cohen, 112).

- (3) IMP. C. LAELIANVS P F AVG. Son buste drapé et radié à droite.

rf. VICTORIA AVG. Victoire marchant à droite tenant une couronne et une palme (Cohen, 4).

rière à cette date, on y aurait certainement recueilli des monnaies des deux Tétricus dont le numéraire est si abondant dans notre région.

D'ailleurs, l'étude des monnaies de la cachette de Mercière confirme cette date de 268, mais ne nous en donne pas le pourquoi, car les invasions barbares qui ravagèrent le nord de la Gaule n'eurent lieu que vers 275, à la mort de l'empereur Aurélien, ainsi que l'a rapporté l'historien Flavius Vopiscus.

Ces destructions seraient plutôt l'œuvre de bandes armées, conséquence de l'anarchie militaire qui existait alors en Gaule en 267-268 (1), car nous savons, d'après les historiens Trebellius Pollio, Aurelius Victor et Eutrope, que « Lélien aurait pris la pourpre en Espagne et qu'il se dirigea à travers la Gaule vers Postume qui était

(1) C'est aussi l'opinion que M. de Roucy a émise dans son rapport sur une trouvaille de monnaies romaines faite en avril 1868 à Lachelle (Oise), lieudit « la Grande Couture » (Bul. Soc. Hist. Compiègne, T. I, 1869-1873, p. 37-40). Ce dépôt avait certainement été confié à la terre, comme celui de Mercière, au printemps de l'an 268, puisque les monnaies les plus récentes étaient également de Marius, qui n'a régné en Gaule que quelques semaines. La même cause a eu les mêmes effets.

C'est donc une erreur de M. de Roucy de dire que la cachette de Lachelle avait dû se produire dans l'intervalle de l'an 260 à 268.

L'étude raisonnée de telles cachettes monétaires pourrait peut-être nous renseigner sur beaucoup de points obscurs de notre histoire régionale.

alors sur le Rhin. Il avait même réussi à s'établir à Mayence, puisque Postume, l'ayant défait près de cette ville, fut massacré par ses troupes auxquelles il refusait l'autorisation de piller la cité » (1) (fin 267 ou commencement de 268).

Nous savons également que Victorien, qui fut associé à Postume, fut poignardé à Cologne fin 267 ou commencement de 268 et que ses compétiteurs Lélien et Marius furent successivement tués par leurs soldats, ainsi que Victorin fils, au commencement de 268. Un autre prétendant, Domitien, est également signalé en Gaule en 267-268.

Claude II fut alors nommé empereur en Italie le 24 mars 268, et Tétricus, qui était gouverneur d'Aquitaine, fut engagé par Victorina, femme de Victorin, à accepter l'empire des Gaules après la mort de Marius. Il fut proclamé au mois de mars 268 et de nouveau l'ordre régna sur le pays jusqu'en 275.

Telles sont les déductions que nous pouvons faire de l'étude de la cachette de Mercière et nous sommes heureux de féliciter M. Desprez de sa découverte et de le remercier de son empressement à satisfaire nos recherches, car son exemple devrait être suivi par toutes les personnes qui ont parfois la bonne fortune de découvrir des restes d'un si lointain passé.

M. HÉMERY.

(1) D'après Adrien BLANCHET : Manuel de Numismatique française, T. I, 1912, p. 123.
